

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Kinshasa, le 29 avril 2008

Compte rendu de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres
du mardi 29 avril 2008



Réunion du Conseil des ministres (IMAGE D'ARCHIVES)

Il s'est tenu ce mardi 29 avril 2008 à la cité de l'Union africaine une réunion extraordinaire du Conseil des ministres, présidée par S.E. Joseph Kabila, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour a comporté les points suivants :

1. Points d'informations
2. Examen des dossiers économiques
3. Audition des rapports
4. Examen et adoption d'un projet d'ordonnance

I. Points d'informations

S'agissant des points d'informations, le ministre d'Etat chargé de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité a présenté au Conseil des ministres l'état actuel du territoire national. La situation reste calme. Par ailleurs, le conseil a noté :

- la poursuite normale de la campagne électorale pour les législatives partielles prévues le 11 mai 2008 à Befale, dans la province de l'Equateur.
- La poursuite également des travaux de la Commission mixte technique Paix et Sécurité dans le cadre du Programme AMANI.
- La poursuite de la campagne de sensibilisation des éléments FDLR pour leur retour volontaire au Rwanda dans le cadre de la mise en œuvre du plan de Nairobi.
- Enfin, la poursuite de l'opération d'identification, recensement et regroupement des éléments « Mbororo » dans la province Orientale.

Quant à la situation sécuritaire, le vice-ministre de la Défense nationale et des anciens combattants a noté un calme relatif en dépit de quelques situations suivies de très près.

Dans les zones opérationnelles du Nord et du Sud-Kivu, quelques escarmouches sont signalées entre les FARDC et les dissidents Mai – Mai d'une part et, d'autre part, les éléments FDLR rwandais.

Enfin, le ministre des Relations avec le Parlement a fait le résumé des activités parlementaires de la session présente.

II. Examen des dossiers économiques

Le Conseil des ministres a suivi les exposés sur la hausse des prix des biens de consommation et la crise alimentaire, du ministre d'Etat chargé de l'Intérieur,

Décentralisation et Sécurité, de celui chargé de l'Agriculture et du développement rural ainsi que du ministre de l'Economie nationale et industrie.

Après débats et délibérations, le conseil a renvoyé le dossier à la Commission économique et technique pour finalisation en vue des mesures concrètes.

Le conseil a ensuite suivi la présentation par le ministre des Finances du rapport de la mission effectuée à Washington avec le ministre du Budget dans le cadre des Assemblées du printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Le conseil a pris acte des encouragements des institutions financières internationales à l'endroit du gouvernement congolais pour les efforts accomplis en faveur du retour à la paix, de la stabilité ainsi que de la stabilisation du cadre macro-économique, gage pour atteindre le point d'achèvement, objectif fondamental en vue de la recherche de l'économie nationale.

Le conseil a également noté qu'un financement complémentaire a été consenti par la Banque mondiale à la RDC en faveur du projet Désarmement, démobilisation et réinsertion, du projet compétitivité et développement du secteur privé et du projet de gouvernance.

En ce qui concerne le cadre macro-économique, dossier présenté par le ministre des Finances et celui du Budget, le conseil a noté avec satisfaction le relèvement du niveau des recettes du Trésor public et la maîtrise des dépenses de l'Etat.

III. Audition des rapports

Le ministre de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité a présenté le rapport de la mission effectuée par une délégation ministérielle à Goma à la suite du crash de l'avion de la compagnie aérienne Hewa Bora.

En attendant le rapport d'enquête pour identifier les raisons de cet accident, le gouvernement entend prendre des mesures appropriées pour prévenir ce genre de catastrophes.

Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale a, pour sa part, présenté le rapport du périple qui a conduit successivement le Chef de l'Etat, Président de la République à Pretoria, Lusaka, New Delhi et New York.

En effet, après le sommet extraordinaire de la CEEAC sur le Tchad, le Chef de l'Etat a co-présidé avec son homologue Thabo Mbeki, du 31 mars au 3 avril 2008 à Pretoria, les travaux de la 5ème session de la Grande commission mixte RDC – RSA.

Il ressort de cette mission que la Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA) a consenti un financement conséquent au profit des projets suivants :

- Construction du barrage hydroélectrique de Katende à Kananga ;

- Forage des puits en renforcement de la desserte en eau potable à travers les 11 provinces de la République ;
- Acquisition des locomotives, wagons et engins de manutention en faveur de l'ONATRA pour désengorger le port de Matadi ;
- Acquisition des locomotives, wagons et engins de manutention portuaire en faveur de la SNCC portuaire pour améliorer le transport des biens et des personnes, et renforcer les échanges commerciaux entre les provinces desservies par son réseau ferroviaire ;
- Développement immobilier et touristique du site de Maluku ;
- Réhabilitation et extension du Grand Hôtel Kinshasa en vue de renforcer la capacité hôtelière, immobilière et touristique de la ville de Kinshasa.

Le Chef de l'Etat a ensuite participé, en sa qualité de Président de la CEEAC, au premier forum Inde – Afrique à New Delhi, du 8 au 9 avril 2008. Au cours de cette rencontre internationale, d'importants accords ont été conclus en faveur d'un partenariat dynamique.

En marge des contacts officiels, des grands groupes industriels indiens ont manifesté le désir de venir investir en RDC dans le domaine des infrastructures et des industries.

A Lusaka en Zambie, le Chef de l'Etat a participé, le 12 avril 2008 au sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC sur le Zimbabwe.

Enfin, toujours en sa qualité de Président en exercice de la CEEAC, le Chef de l'Etat s'est rendu, du 15 au 18 avril 2008, à New York où il a pris une part active à la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le rôle des organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale.

A l'issue des travaux, la résolution 1809 (2008) a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité. Par cette résolution, le Conseil de sécurité se déclare « *résolu à prendre des mesures efficaces* » en vue de préserver davantage les relations entre les Nations Unies et les organisations régionales notamment entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine dans le maintien de la paix en Afrique.

IV. Examen et adoption d'un projet d'ordonnance

Enfin, Mme la ministre de l'Emploi, travail et prévoyance sociale a présenté le projet d'ordonnance portant fixation du Salaire minimum interprofessionnel garanti, des allocations familiales minima et de la contre-valeur du logement. Le conseil l'a examiné et adopté après débats et délibérations.

Commencée à 10 heures, la réunion s'est terminée à 17 heures. Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, 29 avril 2008